



FICHE VOLONTAIRE DE DONNEES DE SECURITE (FVDS)

Feuilles en bitume modifié par polymères, délivrées en rouleaux

Edition : 24/10/2023

PREAMBULE

Le règlement sur les produits chimiques N° 1907/2006, appelé aussi règlement REACH, applicable depuis le 1er Juin 2007, exige la fourniture de fiches de données de sécurité pour les substances dangereuses et les mélanges classés ou contenant une substance classée à plus de 1 % ou ayant une valeur limite d'exposition communautaire.

Les matériaux d'étanchéité bitumineux sous forme de rouleaux sont des articles non soumis à la fourniture obligatoire de fiche de données de sécurité.

Toutefois IKO-AXTER souhaite néanmoins fournir aux utilisateurs de ses produits en rouleaux une Fiche Volontaire de Données de Sécurité (FVDS) composée des 16 points identiques à ceux de la FDS afin d'informer des précautions à prendre lors de leur utilisation.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit : produits bitumineux en rouleaux

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

- Utilisations identifiées : feuilles d'étanchéité de bâtiment sous forme de rouleaux à dérouler puis souder ou coller.

Pour les produits complémentaires aux feuilles, notamment les colles, les enduits d'application à chaud, se reporter aux FDS ou FVDS des produits correspondants.

- Utilisations déconseillées : aucune sauf si spécifié ailleurs dans cette FVDS.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche volontaire de données de sécurité:

Société: IKO-AXTER
Adresse: 6 rue Laferrière
75009 Paris
France
Email: securite@iko.com

1.4 Numéros d'appel d'urgence : Centre anti-poison (Orfila) France +33 (0) 1 45 42 59 59
Centre anti-poison Belgique +32 (0) 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses.

N° CE: non applicable.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications.



2.3 Autres dangers :

Ces produits sont combustibles et peuvent émettre des produits de décomposition nocifs (voir art 5.2 ou 10.6).

Lors de l'application par soudure au chalumeau, des vapeurs sont émises (voir art 8).

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances : non applicable, ce produit est un article au sens de REACH.

3.2 Mélanges : non applicable, ce produit est un article au sens de REACH.

3.3 Articles :

- Description de l'article : matrice minérale ou organique support de composants organiques de haut poids moléculaire : bitume modifié par polymères.
- Composants dangereux : aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours :

- Conseils généraux : pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.
- Inhalation : l'inhalation n'est pas une voie d'exposition pertinente en travaux en extérieur. Amener à l'air libre, en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.
- Contact avec la peau :
 - NE PAS utiliser de gasoil ni de solvants ou de diluants.
 - Il y a risque de brûlure lorsque le produit est amené à fusion par réchauffage. Dans ce cas, immerger la zone brûlée dans de l'eau froide durant 10 minutes. NE PAS chercher à ôter les vêtements. Ne jamais enlever le bitume de la peau. Consulter un médecin pour le décoller et traiter les brûlures.
- Contact avec les yeux : Il y a risque de brûlure lorsque le produit est amené à fusion par réchauffage.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ingestion : non applicable.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

- inhalation: aucune sous utilisation normale en extérieur ou local ventilé ;
- contact avec la peau : aucun sous utilisation normale ;
- contact avec les yeux : aucun sous utilisation normale ;
- ingestion : aucune.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Considérer comme une brûlure au contact d'un solide chaud à très chaud.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

- Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), poudre, eau pulvérisée (se concentrer sur les parois des récipients enflammés pour refroidir), matériau sec non combustible tel que sable ou terre.
- Moyens d'extinction inappropriés : ne pas utiliser un jet d'eau.



5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers : porter un appareil respiratoire autonome.

Méthode(s) spéciale(s) : refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Non applicable.

6.2 Précautions relatives à l'environnement :

Non applicable.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres sections :

Non applicable.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : la manipulation du produit ne requiert pas de mesures de précautions spéciales autres que le port de gants de protection.
- Conseils d'utilisation : les rouleaux de plus de 25 kg sont à manipuler soit avec des moyens de manutention mécanique soit à l'aide d'outils de préhension manuelle ne reportant pas plus de 25 kg par personne. Un pictogramme spécifique est apposé sur les rouleaux de moins de 25 kg. Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées.
- Mesure(s) d'ordre technique : ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

7.2 Stockage :

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
- Mesure(s) d'ordre technique : non applicable.
- Condition(s) de stockage: rouleau debout. Conserver dans l'emballage d'origine.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:: de même nature que celui d'origine.

7.3 Utilisation particulière :

Pour l'application par soudure, les gants doivent être en matière non fusible (cuir) ; dans le cas d'application au bitume fondu ou d'asphalte coulé, les gants comporteront des manchettes permettant le raccordement aux manches, pour éviter les brûlures accidentelles dues à un écoulement de bitume fondu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

- Limite(s) d'exposition : non applicable.



- Mesure(s) d'ordre technique : pour les travaux en lieux confinés, veiller à une ventilation avec un renouvellement d'air d'au moins 20 fois le volume par heure. Celle-ci doit être réalisée par aspiration aux postes de travail et par une bonne extraction générale.

8.2 Contrôles de l'exposition en cas d'application par soudure au chalumeau :

- Protection des voies respiratoires :
 - Non applicable en travaux en extérieur.
 - Pour les travaux en intérieur avec ventilation : port d'un masque avec filtre de type A2/P3 conforme à la norme EN 14387+A1.
- Protection de la peau et du corps :
 - Risques de brûlures directes (flamme de gaz) ou indirectes (bitume fondu) et d'exposition aux condensats de fumées de bitume sur les parties non protégées (bras, jambes) pour lesquelles des équipements sont nécessaires (gants résistants à la fusion : exemple cuir), avec manchettes de raccordement aux manches longues des vêtements dans les cas d'application au bitume fondu ou d'asphalte coulé, également en matériaux résistant à la fusion.
 - Les applications en plein air exposent le personnel au rayonnement naturel UV comme tous travaux en extérieur.
- Protection des yeux :
 - Aucune en général ;
 - En cas d'application de membranes à surface blanche ou aluminium, le port de lunettes de soleil est nécessaire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

- Aspect : solide de formes variables à température ambiante, pâteux à liquide lorsque proche de la température du point de ramollissement Bille et Anneau (largement $>100^{\circ}\text{C}$) ;
- Couleur : noir ;
- Odeur : aucune ;
- PH : non applicable ;
- Point d'éclair : non applicable (300°C) ;
- Température d'auto-inflammation : $>350^{\circ}\text{C}$;
- Limites d'explosivité : non applicable ;
- Densité relative (eau = 1000 kg/m^3) : $950 - 1500\text{ kg/m}^3$ (20°C).

9.2 Autres informations :

- Hydrosolubilité : non miscible ;
- Liposolubilité : se gonfle, éventuellement se solubilise ;
- Solubilité aux solvants : soluble dans la plupart des solvants organiques.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Le mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique :

Le mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : non applicable.

10.4 Conditions à éviter : aucune sous utilisation normale.



10.5 Matières incompatibles : aucune.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques : aucune donnée sur le mélange lui-même n'est disponible.

Toxicité aiguë :

- Inhalation : aucune sous utilisation normale ;
- Contact avec la peau : aucune sous utilisation normale ;
- Contact avec les yeux : aucune sous utilisation normale ;
- Ingestion : aucune.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité : Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12.2 Persistance et dégradabilité : non applicable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : non applicable.

12.4 Mobilité dans le sol : non applicable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : aucune donnée sur le mélange lui-même n'est disponible.

12.6 Autres effets néfastes : non applicable.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Nature des déchets : DIB / Déchet non dangereux non inerte.

Méthodes de traitement des déchets : peut être évacué sur décharges ou incinéré, selon les règlements locaux.

Emballages contaminés : les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU : non applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies : non applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : non applicable.



14.4 Groupe d'emballage : non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement : non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : non applicable.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

Avis ou remarques importantes : il est recommandé de transmettre les informations de cette Fiche Volontaire de Données de Sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Les informations données dans cette Fiche Volontaire de Données de Sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Restrictions : le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus, sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Références et / ou bibliographie : Fiches de données de sécurité des différents fournisseurs.

- Date de la première édition : 03/02/2004
- Date de la révision précédente : 17/12/2019
- Date de révision : 24/10/2023
- Version : 6